

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 25 novembre 2009

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-cinquième jour du mois de novembre deux mille neuf**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Claude Alarie, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Brouillette	Dany Poulin
Denis Lamy	Louise Rocheleau Laporte
Yvon Lemire	Pierrette Rouillard

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Lucie Trudel	Directrice des services complémentaires

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Yvon Lemire, vice-président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres, et préside l'assemblée jusqu'à la nomination du nouveau président du Comité exécutif.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la formation d'un nouveau Comité exécutif;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un membre du Comité exécutif à la présidence;

91-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE, de nommer monsieur CLAUDE ALARIE, président du Comité exécutif à compter du 25 novembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur CLAUDE ALARIE, président, prend son siège et souhaite à son tour la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

92-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté, compte tenu des ajouts suivants au point 2.1 « Demandes de contributions financières » :

- Grands frères et grandes sœurs de Trois-Rivières
- Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2009

93-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2009 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur CLAUDE ALARIE remercie les membres du Comité exécutif de leur confiance et leur souhaite une belle année.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

LA FENÊTRE – 10^e ÉDITION DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'organisme La Fenêtre pour leur 10^e édition de la vente aux enchères d'œuvres d'art qui se tiendra le 6 décembre 2009;

CONSIDÉRANT que l'implication de cet organisme au Centre d'éducation des adultes Chemin-du-Roy et à l'école Marie-Leneuf;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente et active dans le milieu socioéconomique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

94-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE

QU'une contribution financière de 150,00 \$ soit remise à La fenêtrre comme soutien à la 10^e édition de leur vente aux enchères par l'achat d'une publicité de format « carte d'affaires » dans leur agenda 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINALE RÉGIONALE MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC – EXPO-SCIENCES BELL 2010

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Expo-sciences pour la tenue de la finale régionale, qui se tiendra du 26 au 28 mars 2010 à l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT que cette compétition scientifique d'envergure réunira quelque 130 jeunes aspirants scientifiques de 6 à 20 ans de la région;

CONSIDÉRANT que des élèves de notre Commission scolaire participeront à cet événement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

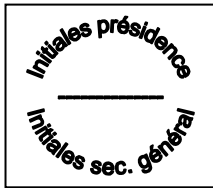
95-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE

QU'une contribution financière de 800,00 \$ soit remise à Expo-sciences comme soutien pour la finale régionale Mauricie, Centre-du-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION APPUI ENFANCE-FAMILLE DU CENTRE JEUNESSE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC



CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation Appui enfance-famille du Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme qui est venir en aide aux jeunes et à leur famille vivant des difficultés d'adaptation sociale;

CONSIDÉRANT les retombées positives que cette fondation peut générer pour certains jeunes de notre milieu;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

96-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR PIERETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE

QU'une contribution financière de 125,00 \$ soit remise sous forme de don à la Fondation Appui enfance-famille du Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association Grands frères et Grandes sœurs de Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT la mission de cette association qui est de favoriser le développement des enfants et améliorer leur mieux-être par le jumelage avec un adulte ou un couple qui devient un modèle, un mentor, un ami qui transmet des valeurs familiales et sociales;

CONSIDÉRANT les retombées positives que cette association peut générer pour certains jeunes de notre milieu;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

97-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE

DE procéder à l'achat de 2 billets au montant de 50,00\$ chacun, pour un montant total de 100,00 \$, pour le cocktail bénéfice du 9 décembre 2009 de l'Association Grands frères et Grandes sœurs de Trois-Rivières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LES PETITS CHANTEURS DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la campagne de financement organisée par Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT les retombées directes pour nos élèves;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire d'être représentée à la soirée Vins et Fromages;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

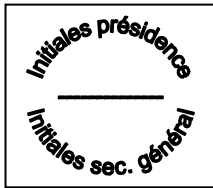
98-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR PIERETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE de procéder à l'achat de 2 billets au coût de 70,00\$ chacun pour la participation à la soirée Vins et Fromages.

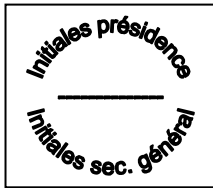
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire de gestion à l'école Chavigny;



- 99-CE/09-11-25
- CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien,
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;
- IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE
- QUE madame Marilyne Vermette soit engagée à titre de secrétaire de gestion à temps complet (35 heures / semaine), à l'école Chavigny, à compter du 2 novembre 2009.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en documentation dans les écoles alternative Saint-Sacrement, Curé-Chamberland, Sainte-Thérèse, Saint-François-d'Assise, Saint-Paul, Saint-Philippe/Mond'Ami et Saint-Pie-X;
- CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien,
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;
- 100-CE/09-11-25
- IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE
- QUE madame Julie Ouellette soit engagée à titre de technicienne en documentation à temps complet (35 heures / semaine), dans les écoles alternative Saint-Sacrement, Curé-Chamberland, Sainte-Thérèse, Saint-François-d'Assise, Saint-Paul, Saint-Philippe/Mond'Ami et Saint-Pie-X, à compter du 6 novembre 2009.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en organisation scolaire à l'école secondaire le Tremplin;
- CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien,
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;
- 101-CE/09-11-25
- IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE
- QUE madame Audrey Cossette soit engagée à titre de technicienne en organisation scolaire à temps complet (35 heures / semaine), à l'école secondaire le Tremplin, à compter du 2 novembre 2009.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION DE POSTE**
- CONSIDÉRANT le poste de technicien en bâtiment nouvellement créé, laissé vacant au Service des ressources matérielles;
- CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;
- CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;
- 102-CE/09-11-25
- IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE
- QUE le poste de technicien en bâtiment nouvellement créé (poste régulier à temps complet 35 heures/semaine) au Service des ressources matérielles, soit aboli à compter du 18 novembre 2009.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



BAIL DU 1025, RUE MARGUERITE-BOURGEOIS À TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT l'utilisation du 1025, Marguerite-Bourgeois au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT les dépenses d'investissement et les revenus anticipés;

CONSIDÉRANT l'offre du CSDI/Mauricie – Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

103-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte de louer les espaces du 1025, rue Marguerite-Bourgeois à Trois-Rivières, au Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec s'il y a entente sur le contenu d'un bail à intervenir;

QUE le président du Conseil des commissaires et le directeur général soient autorisés à conclure l'entente et à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tous les documents requis pour l'application de la présente résolution;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

TONTE DE PELOUSE – PROJET ÉTÉS 2010 ET 2011

CONSIDÉRANT l'appel d'offres relativement à la tonte de pelouse pour les étés 2010 et 2011 aux établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;





104-CE/09-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, conformément à la politique d'acquisition des biens et services en vigueur, accorde les contrats de tonte de pelouse pour les étés 2010 et 2011 aux plus bas soumissionnaires conformes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – Octobre 2009
-  Liste des frais de déplacement – Octobre 2009
-  Rapport du comité de vérification des comptes – Septembre 2009
-  Rapport du comité de vérification des comptes – Octobre 2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 38, DANY POULIN, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale